

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

## TRANSACTION VENTE, LOCATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 1 mai 2023

### TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 80000 € : 10 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 80001 € et 160000 € une rémunération forfaitaire de 9000 € TTC .
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 160001 € : maximum 6 % TTC du prix de vente.

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).**

**Avis de valeur :** sans projet de vente 150 € TTC.

*Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.*

### GESTION LOCATIVE

Prestations	Tarifs
Constitution du dossier + visites + état des lieux	13 € TTC le m <sup>2</sup>
Gestion	6%
Garantie Loyer Impayé	3%

Société

JPG IMMOBILIER , SARL au capital de 5000 € -

Siège social : 61 AVENUE DE GRASSE 06580 PEGOMAS - RCS DE GRASSE n° 814557104 -

Carte professionnelle TRANSACTION ET GESTION n° CPI06052021000000040 délivrée par CCI DE NICE

Garant : AXA ASSURANCES , 31 Avenue de Grasse 06580 PEGOMAS

